

Deuxième Journée d'étude de la FeBISP

Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle

le mardi 1er juin de 9h à 17h

« Quel avenir pour la contractualisation entre le secteur associatif et les pouvoirs publics ? »

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Matinée :

9h - 9h15 : Accueil

9h15 - 9h30 : Introduction de la journée
par Patrick Stelandre, Comité de pilotage FeBISP

9h30 - 10h15 : « Entre public et privé, les nouvelles frontières et nouvelles missions de l'action associative ? »
par Gabriel Maissin, économiste, coordonnateur de la FeBISP

10h15 - 11h : « La contractualisation du secteur associatif par les pouvoirs publics : panorama des différents modèles en Communauté française »
par Bernard Antoine, Président de la Fédération des Associations sociales et de santé (F.A.S.S)

11h - 12h15 : Débat avec les participants
animation par Christine Rouffin, Comité de pilotage FeBISP

12h15 - 13h30 : Pause repas

Après-midi :

13h30 - 15h15 : « Les missions des opérateurs d'insertion socioprofessionnelle face à la montée de la conditionnalisation des droits des demandeurs d'emploi et des allocataires sociaux » :

- aspects politiques : tendance générale des politiques européenne et nationale en faveur de l'emploi et de la formation.

par Pierre Walthéry, sociologue, UCL

- aspects juridiques et conventionnels : impacts sur la législation sociale, les réglementations et les obligations des demandeurs d'emploi

par Paul Palsterman, juriste, Services d'études CSC

- aspects déontologiques et professionnels : autonomie du sujet et pédagogie de la contrainte dans les interventions sociales

par Frédérique Mawet, psychologue, directrice Mission Locale de Forest

15h15 - 15h30 : Pause café

15h30 - 16h45 : Débat avec les participants
animation par Suzanne Beer, Comité de pilotage FeBISP

16h45 - 17h15 : Exposé de clôture. Conclusions